APDHES CENTRE PIERRE VEAUX

Bulletin d'inscription à retourner par e-mail : vperez@apdhes.fr

❑ Madame ❑ Monsieur

Nom d'usage : Nom de naissance :

Prénom :

Date de naissance :

Fonction/grade :

Service :

Numéro de tél. :

E-mail (en majuscules) :

ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR :

.....

Adresse complète :

.....

N° SIRET :

RESPONSABLE DE LA FORMATION CONTINUE :

.....

Tél. :

E-mail (en majuscule : *adresse à laquelle sera adressé l'accusé de réception de l'inscription*) :

.....

Désire participer à la formation suivante

Intitulé de l'action :

Date(s) de l'action :

Coût pédagogique : _____ Euros par participant

pris en charge par ☐ OPCO ☐ Budget de l'établissement ☐ le participant

APDHES-Centre Pierre Veaux se réserve le droit de reporter à des dates ultérieures ou d'annuler l'action de formation dans le cas où le groupe constitué serait inférieur à 5 stagiaires

Toute annulation peut être faite, sans frais, par le bénéficiaire, si elle parvient par écrit à APDHES Centre Pierre Veaux au moins 10 jours ouvrés avant le début de l'action de formation.

Sauf cas de force majeure reconnue par ADPHES Centre Pierre Veaux, pour toute annulation faite par le bénéficiaire moins de 10 jours ouvrés avant le début de l'action de formation, APDHES Centre Pierre Veaux facturera un dédit de 25 % des frais de formation, montant non imputable par le bénéficiaire à la contribution financière obligatoire de formation.

En cas d'absence ou d'abandon en cours de formation, les frais de formation sont dus en totalité. Il demeure possible de remplacer le stagiaire se désistant par une personne ayant le même profil et le même besoin de formation.

Date et signature
(Nom, qualité du signataire) :

INTÉGRER L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS L'EXERCICE DES MISSIONS DE MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS

Objectifs

Comprendre les principes fondamentaux de l'intelligence artificielle générative.
Identifier les opportunités et les limites de l'IA dans l'exercice des missions de MJPM.
Utiliser l'IA pour gagner du temps dans les tâches administratives et rédactionnelles.
Apprécier les enjeux de confidentialité, de sécurité et de protection des données.
Choisir des outils adaptés à un usage professionnel responsable.

Programme

Comprendre l'intelligence artificielle et ses usages professionnels

- Qu'est-ce que l'intelligence artificielle ?
- IA générative, assistants conversationnels et automatisation.
- Fonctionnement simplifié des outils (ChatGPT, Copilot, Gemini, Claude, etc.).
- Forces, limites et risques de l'IA.
- Mythes et réalités autour de l'IA.

Identifier les applications concrètes pour les MJPM

- Les tâches à faible valeur ajoutée pouvant être assistées par l'IA :
 - Rédaction des courriers, comptes rendus et documents administratifs
 - Synthèse et organisation de l'information
 - Préparation de réunions et gestion du temps
 - …
- Les tâches à forte valeur ajoutée pouvant être accompagnées par l'IA :
 - Aide à l'analyse de situations complexes.
 - Préparation des décisions et identification des points de vigilance.
 - Accompagnement individualisé des majeurs protégés.
 - ….

Sécurité, confidentialité et cadre éthique

- Protection des données personnelles.
- Données sensibles et informations relatives aux majeurs protégés.
- Bonnes pratiques de confidentialité.
- Anonymisation des informations.
- Risques liés à l'utilisation d'outils grand public.
- Responsabilité professionnelle du MJPM.
- Vigilance face aux erreurs, biais et hallucinations de l'IA.

Bien choisir et intégrer les outils d'IA dans sa pratique professionnelle

- Panorama des principales solutions du marché.
- Critères de choix : sécurité ; hébergement des données ; conformité réglementaire ; coût ; facilité d'utilisation.
- Construire une utilisation raisonnée de l'IA dans son activité quotidienne.

Maîtriser l'art du prompt

- Comment formuler une demande efficace.
- Les règles d'un prompt performant.
- Méthode : rôle, contexte, objectif, format attendu.
- Techniques d'amélioration des réponses.

Public

Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs, délégués mandataires, responsables de service MJPM

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques illustrés, démonstrations en direct

Études de cas issues de la pratique tutélaire.

Exercices individuels et collectifs

Mises en situation sur des cas concrets.

Intervenants

Consultante, formatrice RH et droit social

Sanction de la formation

Attestation de formation

Modalités de formation

☑ Inter-établissements 1 jour, 7 heures

❶ 18 mars 2027 – Présentiel Bordeaux-Pessac
Date limite d'inscription : 25 février 2027

❷ 09 novembre 2027 – Distanciel
Date limite d'inscription : 14 octobre 2027

420 € par participant

☑ Intra-établissement Étude de faisabilité sur demande

Contact

05-56-24-49-39
info@apdhes.fr

Référence

2.5.